



**Les Arts Martiaux  
Longevillois**  
Centre Social Robert  
HENRY  
Place Hennocque  
**57050 LONGEVILLE-lès-METZ**

**aikido**

**" ISSHO KEN MEI "  
"Tout ce que tu fais,  
fais-le de ton mieux"**

Insc.s/rég.ass.vol.LVI.n°30 le 09.01.78.-agrém.J&Sports 57.83.020. le04.03.83-F.F.A.B. 6.17.57.001  
Président : P. Quartarone :03 54 44 29 34 ou 06 68 34 27 21 secrétaire : D. Goulet : 03 87 60 48 08 ou 06 70 88 99 57  
trésorier : G. Saignemorte : 03 87 36 60 78  
Site WEB : <http://www.Aikido-longeville-les-metz.fr>  
Mail : [contact@aikido-longeville-les-metz.fr](mailto:contact@aikido-longeville-les-metz.fr)

**Cours pour les  
ADULTES : les LUNDI et JEUDI de 19h30 à 21h30  
ENFANTS : MERCREDI de 17h30 à 19h**

**BULLETIN D'ADHESION**

Nom : ..... Prénom : ..... sexe : F M

Date et lieu de naissance : .....

Adresse : .....

.....CP .....

Tél : 1<sup>er</sup> ..... 2<sup>ème</sup> .....

Mail : .....

Comment avez-vous connu l'adresse du club ?

<input type="checkbox"/> internet	<input type="checkbox"/> Presse	<input type="checkbox"/> Autre ?.....
-----------------------------------	---------------------------------	---------------------------------------

Sollicite mon inscription (1) et participation (2) à l'activité sportive du club en qualité de :

**Ancien Membre (1) : 70€ /saison**      Autres membres même famille : 50 € / saison  
**Enfants (3) de 7 à 14 ans : 40€ / saison**      2<sup>ème</sup> enfant même famille : 35 € / saison  
**Adulte = Nouvel Adhèrent : 50 € / saison**      **Tarif ados (nés à partir du 01/01/2002) : 50 € / saison**  
**Membre honoraire (non pratiquant) : .....**

Je (ou l'autorité parentale pour les mineurs) reconnais avoir pris connaissance des garanties de base offertes par l'assurance inhérente à la licence ; celles-ci figurent dans le passeport sportif, et leur dernière mise à jour est affichée dans le dojo. Si ces garanties me semblent insuffisantes, je souscrirai personnellement une extension de ces garanties, soit auprès de la P.F.A. , soit auprès de mon assurance.

Fait à LONGEVILLE-Lès- METZ le.....Signature de l'adhérent :

- (1) La qualité de membre s'acquiert après le paiement de la cotisation de la saison sportive
- (2) Le certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'aïkido est NECESSAIRE et sera exigé lors de l'inscription pour tout pratiquant.
- (3) L'autorisation des parents est OBLIGATOIRE pour tout enfant
- (4) Pour les nouveaux adhérents : La 1<sup>ère</sup> participation aux cours ne pourra être autorisée qu'une semaine après l'inscription pour prise en compte de l'Assurance Fédérale

<b>AUTORISATION PARENTALE</b>	
Je soussigné (e) .....	(père) (mère)
(tuteur)	
Autorise l'enfant Nom et Prénom	
.....	
A pratiquer l'AIKIDO au club des ARTS MARTIAUX LONGEVILLOIS pour la saison annuelle en cours	
LONGEVILLE-lès-METZ le ..... Signature du responsable :	